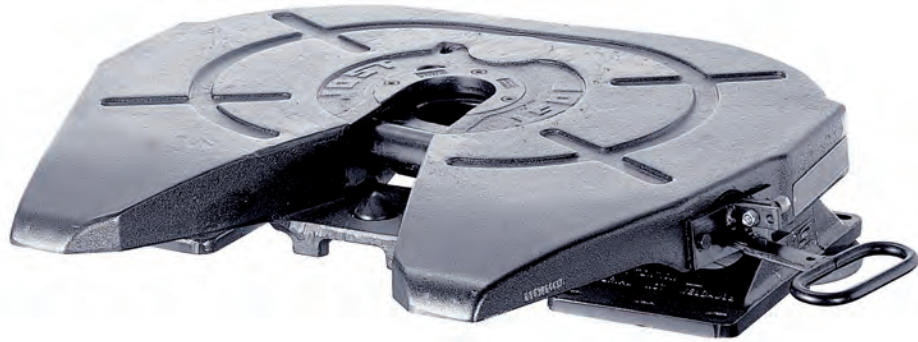


# JOST

Montage- und Betriebsanleitung

## SATTELKUPPLUNG JSK 38 & JSK 50



- Ⓒ Installation and operating instructions
- Ⓕ Instructions de montage et d'utilisation
- Ⓖ Istruzioni per il montaggio e l'uso
- Ⓔ Instrucciones de montaje y funcionamiento

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité</b>	<b>34</b>
1.1	Consignes de sécurité concernant le fonctionnement	34
1.2	Consignes de sécurité concernant l'entretien	34
1.3	Consignes de sécurité concernant le montage	34
<b>2</b>	<b>Utilisation conforme</b>	<b>35</b>
2.1	Utilisation	35
2.2	Conception	35
<b>3</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>37</b>
3.1	Sellette d'attelage verrouillée et sécurisée	37
3.2	Sellette en position attelage	37
3.3	Déverrouillage de la sellette	38
3.4	Attelage	38
3.5	Contrôle du verrouillage	38
3.6	Dételage	39
3.7	Balancement latéral (Type JSK 38, version G)	39
<b>4</b>	<b>Entretien et contrôle</b>	<b>40</b>
4.1	Instructions d'entretien	40
4.1.1	Sellette d'attelage avec graissage manuel	40
4.1.2	Sellette d'attelage avec graissage centralisé (version Z)	40
4.1.3	Spécifications concernant la graisse	41
4.2	Instructions de contrôle	41
4.3	Contrôle d'usure	42
4.4	Réglage du verrouillage	43
4.5	Seuil d'usure du verrouillage	43
<b>5</b>	<b>Montage</b>	<b>44</b>
5.1	Recommandations d'ordre général concernant le montage	44
5.2	Installation de la sellette d'attelage sur la plaque de montage	45
5.3	Matériel de fixation et couples de serrage	46

# 1 Consignes de sécurité



**Les consignes de sécurité sont regroupées dans un seul chapitre. Là où l'utilisateur de la sellette d'attelage est en danger, les consignes de sécurité sont rappelées dans les différents chapitres et identifiées par les signes de danger se trouvant à côté.**

Lors de la manipulation des sellettes d'attelage, des tracteurs et des semi-remorques, il faut respecter les normes de sécurité en vigueur dans le pays concerné (par ex. celles des syndicats professionnels pour l'Allemagne). Les consignes de sécurité figurant dans le manuel utilisateur du tracteur de semi-remorque et de la semi-remorque elle-même restent valables et doivent être respectées. En matière de fonctionnement, de maintenance et de montage, il convient de respecter les consignes de sécurité qui suivent. Les consignes de sécurité directement liées à l'exploitation sont présentées une nouvelle fois de manière détaillée.

## 1.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ▶ La sellette d'attelage doit être manipulée exclusivement par des personnes habilitées à cet effet.
- ▶ La sellette d'attelage et la plaque de la semi-remorque doivent être en parfait état technique pour pouvoir être utilisées.
- ▶ Le bord avant de la plaque de la semi-remorque ne doit pas présenter d'arêtes vives, sinon cela endommagerait la sellette d'attelage ou le patin autolubrifiant.
- ▶ Lors du couplage, respecter les consignes de sécurité correspondantes, par ex. en Allemagne, celles des syndicats professionnels. Effectuer l'attelage uniquement sur un sol plan et stabilisé.
- ▶ Lors du couplage, la plaque de la semi-remorque doit être de préférence à la même hauteur ou plus basse (au maximum 50 mm) que la plaque d'attelage de la sellette d'attelage. La hauteur de la semi-remorque peut se trouver modifiée suite à des pertes de pression dans la suspension pneumatique.
- ▶ Avant de partir, vérifier que le verrouillage est correct. Les déplacements doivent s'effectuer uniquement avec la sellette verrouillée et sécurisée, même pour les déplacements sans semi-remorque.

## 1.2 Consignes de sécurité concernant l'entretien

- ▶ Lors des travaux d'entretien, utiliser exclusivement les lubrifiants prescrits.
- ▶ Les opérations d'entretien doivent être effectuées exclusivement par du personnel qualifié.

## 1.3 Consignes de sécurité concernant le montage

- ▶ La zone de montage déterminée par le fabricant du tracteur ne doit pas être modifiée.
- ▶ Le montage doit être effectué exclusivement par des entreprises spécialisées agréées.
- ▶ Il convient de respecter les recommandations du constructeur du véhicule, par exemple le type de fixation, l'avance de sellette, la hauteur de sellette, la charge à l'essieu, les espacements, la plaque de montage, le dispositif de déplacement de la sellette d'attelage, etc.
- ▶ Il faut respecter les directives de montage des fabricants de la plaque de montage et du dispositif de déplacement.
- ▶ Sur les véhicules destinés à servir à l'acheminement de produits dangereux, il faut prévoir une mise à la masse entre la sellette d'attelage et le châssis du véhicule.

Les raccords vissés doivent être serrés au couple indiqué comme valeur de réglage pour la clé dynamométrique conformément à la norme DIN ISO 6789 dans la catégorie A ou B.

Le montage sur le véhicule doit être effectué selon les consignes figurant à l'annexe VII de la directive 94/20/CE ou de l'annexe 7 de la réglementation CEE R55-01. Le cas échéant, respecter les directives d'homologation en vigueur dans le pays concerné.

Pour l'Allemagne, les §§ 19, 20 et 21 du StVZO (règlement relatif à la mise en circulation des véhicules automobiles) s'appliquent. Respecter en outre les exigences du § 13 du FZV concernant les caractéristiques figurant dans les documents du véhicule en matière de charge tractée autorisée.

## 2 Utilisation conforme

### 2.1 Utilisation

Les sellettes d'attelage JOST sont des dispositifs de liaison mécanique qui établissent la liaison entre le tracteur et la semi-remorque. Elles sont destinées au montage sur un tracteur.

Les sellettes d'attelage, les plaques de montage et les pivots d'attelage sont des pièces de liaison au véhicule soumises à l'homologation de type et aux exigences les plus élevées en matière de sécurité. Toute modification, de quelque nature qu'elle soit, entraîne l'annulation des recours en garantie et celle de l'homologation de type et, de ce fait, l'annulation de l'homologation générale du véhicule.

Les sellettes d'attelage JOST du type JSK 38 conviennent pour les guides de direction selon la réglementation ECE R55-01 et la norme DIN 74085. La version JSK 38 avec verrouillage 3,5" correspond à la classe S de la réglementation ECE R55-01 et doit être utilisée avec des pivots d'attelage conformes à la norme DIN 74083 ou ISO 4086. La version JSK 38 avec verrouillage 2" correspond à la classe G50-X de la réglementation ECE R55-01 et doit être utilisée avec des pivots d'attelage conformes à la norme DIN 74080 ou ISO 337. Les sellettes d'attelage du type JSK 38 doivent être utilisées avec plaques de montage conformes à la classe J de la réglementation ECE R55-01 ou bien avec des dispositifs homologués comparables.

Les sellettes d'attelage JOST du type JSK 50 conviennent pour les guides de direction selon la réglementation ECE R55-01 et la norme DIN 74085. Toutes les versions JSK 50 répondent à la réglementation ECE R55-01 et doivent être utilisées avec des pivots d'attelage conformes à la norme DIN 74083 ou ISO 4086. Les sellettes d'attelage du type JSK 50 doivent être utilisées avec plaques de montage conformes à la classe J de la réglementation ECE R55-01 ou bien avec des dispositifs homologués comparables.



**Sous réserve de modifications techniques.**  
**Vous trouverez des informations mises à jour sur le site [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com).**

### 2.2 Conception

Le choix de la sellette d'attelage en fonction du véhicule est effectué par le constructeur du véhicule (choix conforme à la réglementation ECE R55-01, annexe 7).

Outre la charge verticale, la charge au timon D est un critère concernant la capacité de charge des sellettes d'attelage et des plaques de montage.

Elle se calcule selon la formule suivante :

D = charge au timon [kN]

g = 9,81 m/s<sup>2</sup>

R = poids total admissible de la semi-remorque [t]

T = poids total admissible du tracteur incluant U [t]

U = charge verticale admissible [t] sur le tracteur

$$D = g \cdot \frac{0,6 \cdot T \cdot R}{T + R - U} \text{ [kN]}$$

Exemple de calcul :

T = 38 t

R = 75 t

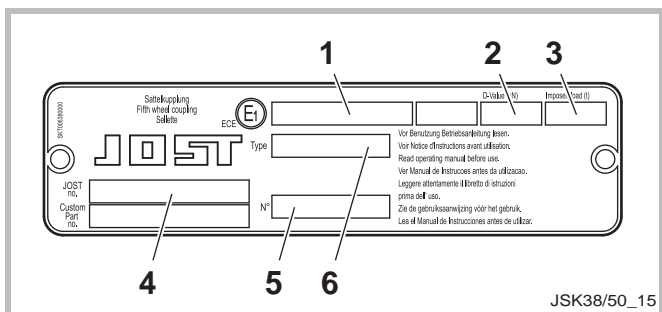
U = 28 t

$$D = 9,81 \cdot \frac{0,6 \cdot 38 \cdot 75}{38 + 75 - 28} = 197,4 \text{ kN}$$

## 2 Utilisation conforme

Vous trouverez les valeurs de charge admissibles pour les sellettes d'attelage JOST dans le tableau ci-contre. Elle sont également indiquées dans les pages du catalogue JOST et apposées sur la plaque du constructeur. Les données concernant la charge admissible sont valables pour une utilisation conforme correspondant à la directive 94/20 CE ou au règlement CEE R55-01.

En cas de contraintes dynamiques supplémentaires, par ex. utilisation sur des chaussées irrégulières ou sur des chantiers, il est recommandé de ne pas utiliser entièrement la valeur de la charge au timon ou d'utiliser une sellette d'attelage plus puissante ou encore de contacter JOST.



- 1 numéro d'homologation CEE
- 2 charge au timon admissible en kN
- 3 charge verticale admissible U sur le tracteur en t
- 4 N° d'article
- 5 Numéro de série
- 6 Type

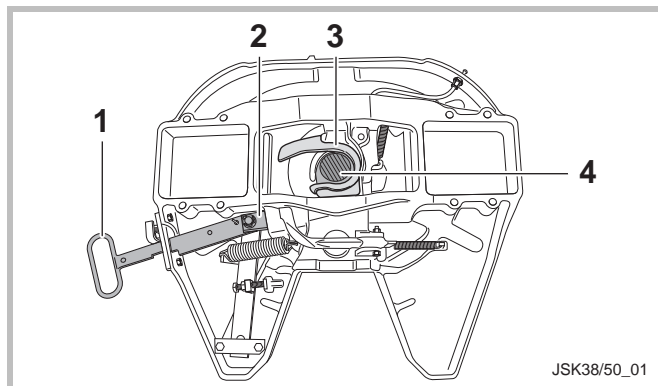
Chaque sellette d'attelage dispose d'un n° de série gravé sur la plaque signalétique et également sous la plaque signalétique au bord du plateau. Il sert à une identification sans équivoque.

## Valeurs de charge admissibles

Certificat de contrôle ECE et numéro d'homologation	Type	Sellette d'attelage	Charge verticale [t]	Charge au timon [kN]
Ei 55R-01 0471	JSK38C	JSK38C	36	260
		JSK38C-1		
Ei 55R-01 0472	JSK38C	JSK38C 2"	28	170
		JSK38C-1 2"		
Ei 55R-01 0339	JSK38G	JSK38G	36	260
		JSK38G-1		
Ei 55R-01 0443	JSK38G	JSK38G 2"	28	170
		JSK38G-1 2"		
Ei 55R-01 2504	JSK50	JSK50	50	300

### 3 Fonctionnement

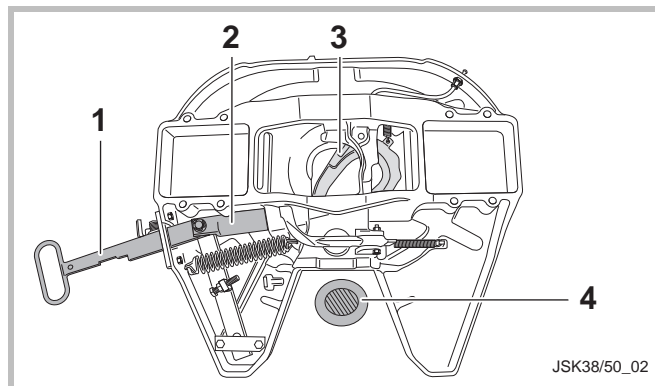
#### 3.1 Sellette d'attelage verrouillée et sécurisée



L'illustration présente la version JSK 38

- 1 Poignée de commande
- 2 Verrou
- 3 Crochet de verrouillage
- 4 Pivot d'attelage

#### 3.2 Sellette en position attelage

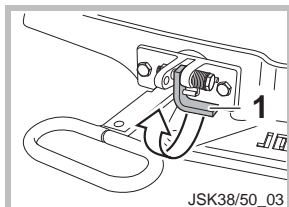


L'illustration présente la version JSK 38

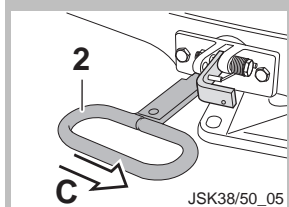
- 1 Poignée de commande
- 2 Verrou
- 3 Crochet de verrouillage
- 4 Pivot d'attelage

## 3 Fonctionnement

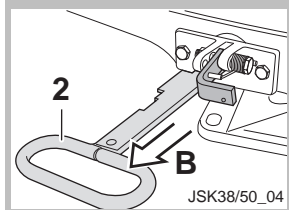
### 3.3 Déverrouillage de la sellette



- ▶ Soulever le cliquet de sécurité (1).



- ▶ Faire pivoter la poignée de commande (2) vers l'avant en position C (débloquer la sécurité).



- ▶ Tirer la poignée de commande (2) au maximum pour atteindre la position B.

### 3.4 Couplage

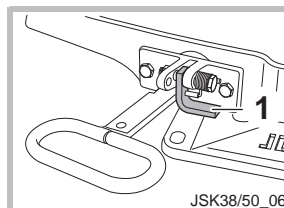
- ▶ Caler la semi-remorque pour assurer son immobilisation.
- ▶ La sellette d'attelage doit être en position attelage (voir chapitre 3.2), sinon ouvrir la sellette d'attelage (voir chapitre 3.3).
- ▶ Tenir compte de la hauteur de la semi-remorque. Lors du couplage, la plaque de la semi-remorque doit se trouver de préférence à la même hauteur, ou au maximum 50 mm plus bas que la sellette d'attelage.
- ▶ Reculer le tracteur sous la semi-remorque.

- ▶ Le verrouillage se ferme automatiquement.
- ▶ Effectuer un essai de mise en marche à faible vitesse.
- ▶ Effectuer un contrôle du verrouillage (voir chapitre 3.5).
- ▶ Raccorder les conduites d'alimentation.
- ▶ Rentrer le dispositif d'appui conformément au manuel utilisateur.
- ▶ Desserrer le frein de stationnement et retirer la cale.

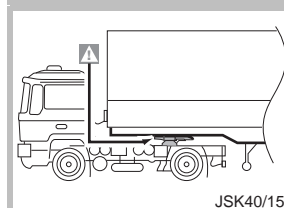


**Avant chaque déplacement, effectuer un contrôle du verrouillage (voir chapitre 3.5).**

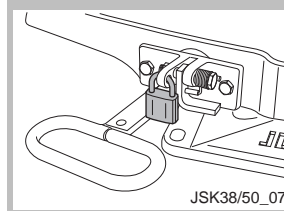
### 3.5 Contrôle du verrouillage



- ▶ Le cliquet de sécurité (1) doit être positionné vers le bas comme indiqué sur le schéma.



**La plaque de la semi-remorque doit reposer bien à plat sur la sellette d'attelage.**



#### Remarque

Pour prévenir l'ouverture intempestive de la sellette d'attelage par une personne non autorisée, il est possible d'accrocher un dispositif de sécurité (p. ex. cadenas) dans l'orifice du support de loquet comme indiqué sur le schéma.

### 3 Fonctionnement

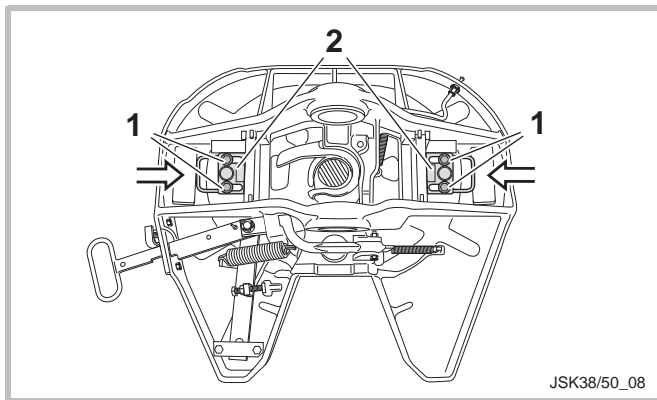
#### 3.6 Dételage

- ▶ Immobiliser le véhicule sur un sol plan et stabilisé.
- ▶ Caler la semi-remorque pour assurer son immobilisation.
- ▶ Déployer le dispositif d'appui conformément aux indications du manuel utilisateur et jusqu'à ce que la sellette d'attelage soit pratiquement plus soumise à la charge.
- ▶ Débrancher les conduites d'alimentation.
- ▶ Ouvrir la sellette d'attelage (voir chapitre 3.3).
- ▶ Avancer le tracteur sous la semi-remorque.
- ▶ La sellette d'attelage se retrouve automatiquement en position attelage.

#### 3.7 Balancement latéral (Type JSK 38, version G)

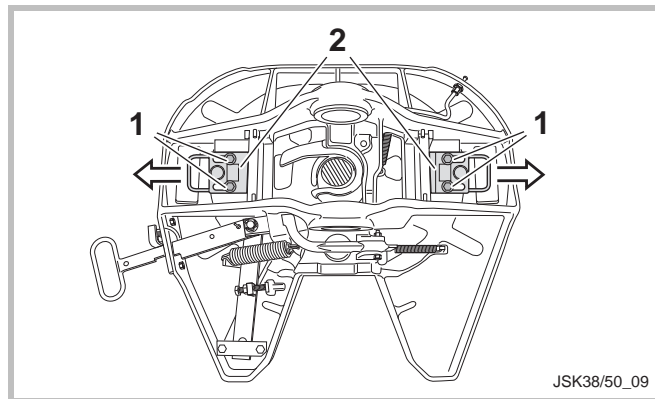
Le balancement latéral doit être libéré uniquement pour les trajets en tout-terrain.

Pour les trajets sur route, le balancement latéral doit être verrouillé pour des raisons de sécurité, surtout à vitesse élevée.



Blocage du balancement latéral pour trajet sur route :

- ▶ Desserrer 2 vis à tête hexagonale (1) de chaque côté.
- ▶ Insérer les deux pièces de blocage (2) jusqu'à la butée de trou oblong.
- ▶ Resserrer les vis à tête hexagonale (1) avec un couple de 80 Nm.



Déverrouiller le balancement latéral pour les trajets en tout-terrain :

- ▶ Desserrer 2 vis à tête hexagonale (1) de chaque côté.
- ▶ Extraire les deux pièces de blocage (2) jusqu'à la butée de trou oblong.
- ▶ Resserrer les vis à tête hexagonale (1) avec un couple de 80 Nm.



## 4 Entretien et contrôle

### 4.1 Instructions concernant l'entretien

Afin d'obtenir une grande longévité et un parfait fonctionnement, la plaque de la semi-remorque liée à la sellette d'attelage doit remplir les conditions suivantes :

- ▶ 2 mm de défaut de planéité au maximum.
- ▶ Surface lisse et si possible sans strie, sans bavure de cordons de soudure (lisser les éventuelles arêtes des rainures).
- ▶ Bords avant et latéraux arrondis ou biseautés.
- ▶ Recouvrement complet de la zone de portée de la sellette d'attelage avec un renfort suffisant adapté à chaque utilisation.



**Un graissage efficace de la face supérieure du plateau de la sellette d'attelage, du verrouillage, des articulations (uniquement pour le type JSK 38, version G et le type JSK 50) et du pivot d'attelage avant la mise en service et après chaque nettoyage est décisif pour leur longévité.**

#### Remarque

Lors du nettoyage de la sellette d'attelage, des déchets contenant des matières polluantes peuvent être recueillis. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient, pour l'élimination de ces déchets, de respecter les dispositions légales nationales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

#### 4.1.1 Sellette d'attelage avec graissage manuel

À intervalles rapprochés, au plus tard tous les 5 000 km :

- ▶ déteiler
- ▶ nettoyer la sellette d'attelage et la plaque de la semi-remorque
- ▶ graisser le plateau de la sellette d'attelage, les pièces de verrouillage et le pivot d'attelage  
fetten
- ▶ Selon l'état, les points d'articulation du levier de renvoi et du levier de verrouillage doivent être nettoyés et graissés.
- ▶ Pour le type JSK 38, version G, les paliers d'articulation doivent être lubrifiés lors de chaque entretien par le biais des graisseurs disposés sur la bielle et ceux disposés sur les paliers ;  
sur le type JSK 50, le graissage sera effectué par le biais des graisseurs disposés sur les axes de palier.

Les paliers d'articulation du type JSK 38, version C sont sans entretien. Les graisseurs situés sur le bord du plateau d'attelage (version spéciale) servent uniquement au graissage supplémentaire du verrouillage entre les entretiens.

#### 4.1.2 Sellette d'attelage avec graissage centralisé (version Z)

En fonction des conditions d'utilisation, de la spécification de la graisse utilisée et du dosage, au plus tard tous les 50 000 km ou deux fois par an :

- ▶ déteiler
- ▶ nettoyer la sellette d'attelage et la plaque de la semi-remorque
- ▶ contrôler le fonctionnement de l'installation de graissage centralisé selon les indications du fabricant
- ▶ effectuer le graissage de base du plateau de la sellette d'attelage, des pièces de verrouillage et du pivot d'attelage avec la graisse recommandée au chapitre 4.1.3
- ▶ graisser les paliers d'articulation du type JSK38, version G, et du type JSK 50

Les paliers d'articulation du type JSK 38, version C sont sans entretien.

## 4 Entretien et contrôle

### 4.1.3 Spécifications concernant la graisse

Nous recommandons d'utiliser le lubrifiant haute performance JOST (n° de réf. SKE 005 670 000).

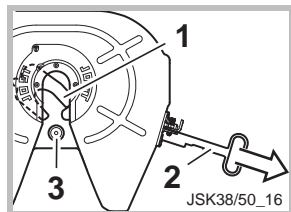
#### Fermeture du verrouillage



**Pour fermer le verrouillage, une deuxième personne est nécessaire.**

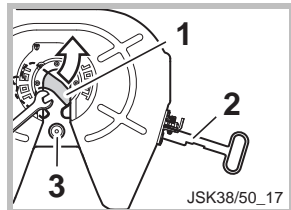
**Pour faire pivoter le crochet de verrouillage (1), il est possible d'utiliser une clé plate.**

**Ne jamais faire pivoter le crochet de verrouillage (1) à la main. Risque d'écrasement !**

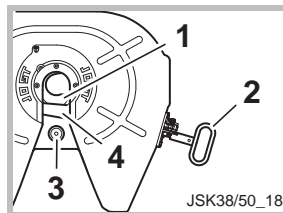


Situation de départ : la sellette d'attelage est prête.

- ▶ Une deuxième personne doit tirer la poignée de commande (2) jusqu'à ce que le crochet de verrouillage (1) soit libéré.
- ▶ Maintenir la poignée de commande (2) dans cette position.



- ▶ Faire pivoter le crochet de verrouillage (1) vers l'avant, p. ex. avec une clé, et le maintenir dans cette position.
- ▶ Actionner le verrou (3) vers le bas et le maintenir dans cette position.
- ▶ Ramener lentement la poignée de commande (2) dans sa position verrouillée.



La sellette d'attelage est alors fermée et verrouillée.

- ▶ Graisser tous les côtés du crochet de verrouillage (1) et du verrou (4).



**Avant tout attelage futur, il faut ouvrir la sellette d'attelage (voir chapitre 3.3).**

### 4.2 Instructions de contrôle

Suivant les conditions d'utilisation, et au minimum tous les 50 000 km ou tous les six mois, la sellette d'attelage, la plaque de montage ou le dispositif de déplacement et les pivots d'attelage doivent faire l'objet des contrôles suivants :

- ▶ fonctionnement
- ▶ usure
- ▶ bonne fixation des éléments de fixation (respecter les couples de serrage indiqués)
- ▶ dommages et déformation
- ▶ fissures
- ▶ corrosion
- ▶ graissage suffisant
- ▶ bonne marche de la mécanique.

Le cas échéant, les pièces et élément défectueux doivent être réparés (consulter le Manuel de réparation JOST correspondant pour sellettes d'attelage JSK 38 & JSK 50 à l'adresse [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)).

## 4 Entretien et contrôle

### 4.3 Contrôle d'usure

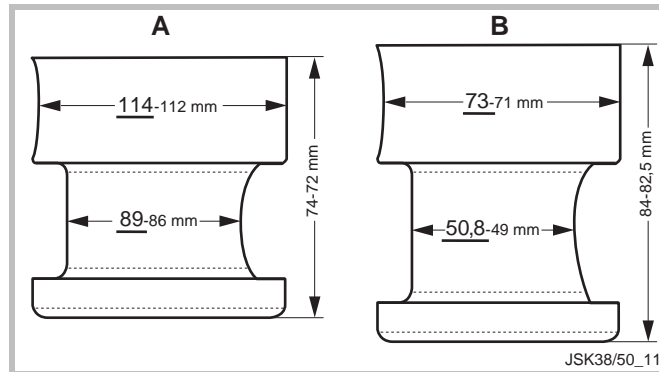
Suivant les conditions d'utilisation, les sellettes d'attelage et les pivots d'attelage sont soumis à une usure plus ou moins importante qui se remarque par un jeu dans le sens de déplacement.

Un jeu trop important entraîne des chocs et peut provoquer des risques pour la circulation et des dommages au niveau de la sellette d'attelage, de la plaque de montage ou du châssis du véhicule.

Afin d'augmenter leur longévité, les sellettes d'attelage JOST disposent d'un réglage manuel et progressif du verrouillage.



**L'usure du pivot d'attelage ne doit pas être compensée par ce réglage.**



- A Pivots d'attelage 3,5"
- B Pivots d'attelage 2"

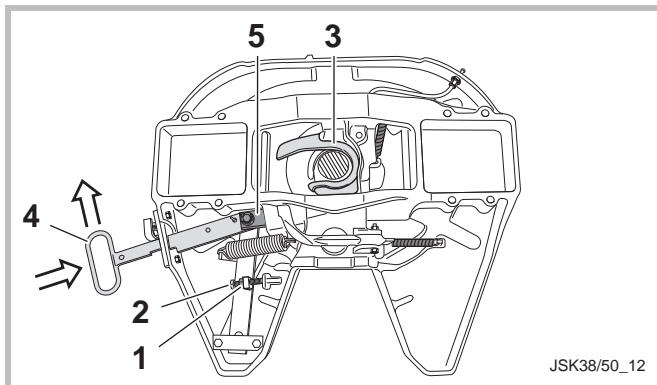
Lorsque la limite d'usure du pivot d'attelage est atteinte, celui-ci doit être remplacé.

Après le remplacement du pivot d'attelage, régler de nouveau le verrouillage.

Le jeu dû à l'usure du pivot d'attelage doit être accepté dans le cadre de la limite d'usure admissible du pivot d'attelage (voir illustration) ou éliminé par le remplacement du pivot d'attelage.

## 4 Entretien et contrôle

### 4.4 Réglage du verrouillage



JSK38/50\_12

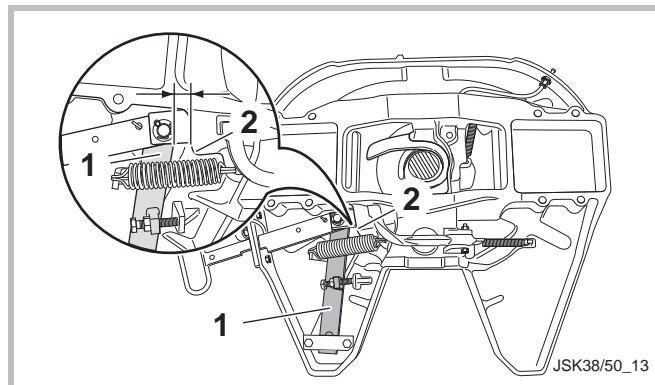
- 1 Contre-écrou
- 2 Vis d'ajustage
- 3 Crochet de verrouillage
- 4 Poignée de commande
- 5 Verrou

Le réglage du verrouillage sur une semi-remorque sans système auto-directeur et avec un pivot d'attelage neuf doit s'effectuer comme suit :

- ▶ découpler l'ensemble sur un sol plan et stabilisé
- ▶ desserrer le contre-écrou (1)
- ▶ desserrer la vis d'ajustage (2) d'environ 10 tours
- ▶ attelage
- ▶ faire pivoter la poignée de commande (4) dans le sens de la marche, puis la maintenir (2<sup>e</sup> personne) dans cette position
- ▶ resserrer la vis d'ajustage (2) jusqu'à ce que la poignée de commande (4) commence à bouger (contrôle par la 2<sup>e</sup> personne)
- ▶ Pour régler le jeu de base de 0,3 mm recommandé, resserrer la vis d'ajustage (2) de 1 tour supplémentaires, puis la bloquer avec le contre-écrou (1).

S'il existe toujours un jeu trop important, remplacer la bague d'usure et le crochet de verrouillage conformément aux instructions de réparation.

### 4.5 Seuil d'usure du verrouillage



JSK38/50\_13

- 1 Levier de renvoi
- 2 Guidage du verrou

Le seuil d'usure du verrouillage est atteint lorsqu'aucun jeu ne sépare le levier de renvoi (1) et le guidage du verrou (2).

Un réajustage supplémentaire du verrouillage n'est plus possible. Dans ce cas, il faut remplacer la bague d'usure et le crochet de verrouillage en suivant les instructions de réparation.

### 5.1 Recommandations d'ordre général concernant le montage

Utiliser les vis suivantes pour fixer la sellette d'attelage JOST (conformément à la réglementation ECE R55-01) sur la plaque de montage :

- ▶ **Type JSK 38, versions C-1 et G-1 :**  
12 ex. M16, de préférence M16 x 1,5, de la classe de résistance 10.9
- ▶ **Type JSK 38, versions C et G :**  
au moins 12 ex. M20, de préférence M20 x 1,5, de la classe de résistance 10.9, agencées de manière symétrique aux axes longitudinaux et transversaux de la sellette d'attelage
- ▶ **Type JSK 50 :**  
24 ex. M20, de préférence M20 x 1,5, de la classe de résistance 10.9

Utiliser les vis suivantes pour fixer la plaque de montage sur le châssis du véhicule ou sur le faux châssis :

- ▶ **Type JSK 38 :**  
de chaque côté 6 ex. M16, de préférence M16 x 1,5, de la classe de résistance 10.9, ou bien de chaque côté au moins 4 ex. M20, de préférence M20 x 1,5, de la classe de résistance 10.9
- ▶ **Type JSK 50 :**  
de chaque côté jusqu'à 12 ex. M20, de préférence M20 x 1,5, de la classe de résistance 10.9

#### Remarque

En cas de conditions d'utilisation difficiles (p. ex. sur des chantiers) ou sur des véhicules à système autodirecteur ou encore lors de l'utilisation en totalité de la valeur D et/ou de la charge verticale sur le tracteur, nous recommandons d'utiliser toutes les vis.

Nous recommandons l'utilisation de kits de fixation JOST (n° de commande : voir catalogue JOST).

Nous recommandons de bloquer les paliers dans le sens longitudinal et transversal et les plaques de montage dans le sens longitudinal au moyen de butées d'arrêt présoudées. Pour ce faire, utiliser les procédés de soudage définis par le fabricant du véhicule et celui de la plaque de montage.

On peut renoncer à l'utilisation de butées d'arrêt si la charge au timon admissible n'est pas entièrement utilisée, si le couple de serrage est garanti et si l'on a la certitude qu'il soit toujours maintenu.

Les raccords vissés doivent donc être réalisés de façon à ce que les couples de serrage ou les efforts de précontrainte prescrits soient pérennisés.

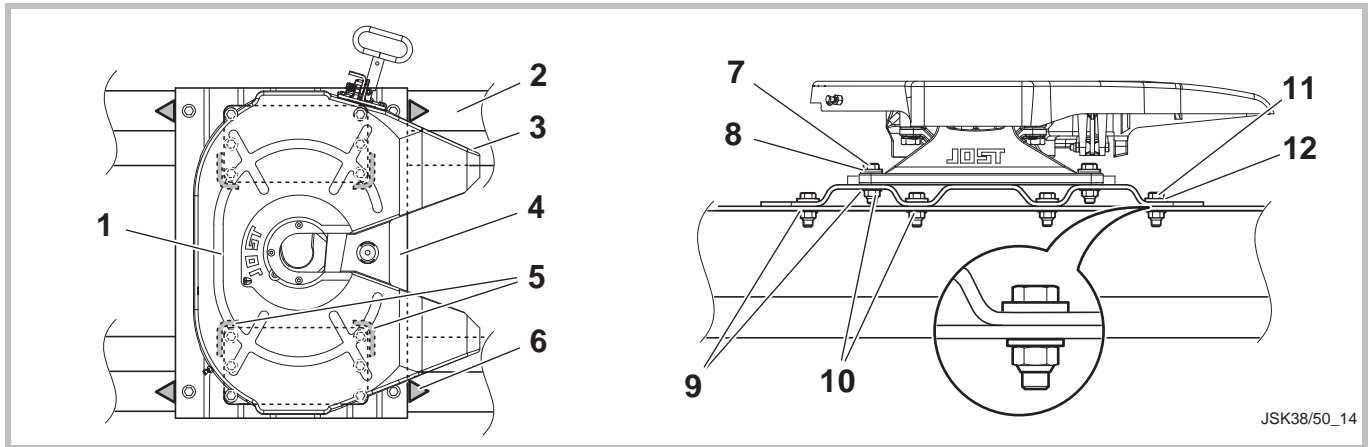
On considère en général que l'épaisseur de laque au niveau de la fixation ne doit pas dépasser 170 µm par élément.

Garantir le blocage des raccords vissés conformément à l'état de la science et de la technique.

La sellette d'attelage doit pouvoir bouger librement et, en service, elle ne doit toucher ni la plaque de montage, ni des pièces du châssis ou du faux châssis.

## 5 Montage

### 5.2 Installation de la sellette d'attelage sur la plaque de montage



- 1 Sellette d'attelage
- 2 Cadre auxiliaire
- 3 Châssis du véhicule
- 4 Plaque de montage
- 5 Butées d'arrêt pour la fixation des paliers
- 6 Butées d'arrêt pour la fixation de la plaque de montage
- 7 Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 8765/8676 (DIN 960/961) M16 x 1,5-10.9
- 8 Rondelle 17 DIN 7349, épaisseur 6 mm (minimum HB150)
- 9 En option : rondelle (min. HB150) ou rondelle Belleville
- 10 Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 7042 (DIN 980) M16 x 1,5-10 ou M20 x 1,5-10
- 11 Vis à tête hexagonale DIN EN ISO 8765/8676 (DIN 960/961) M16 x 1,5-10.9 ou M20 x 1,5-10.9
- 12 En option : rondelle / rondelle Belleville

Couple de serrage, voir chapitre 5.3

## 5 Montage

### 5.3 Matériel de fixation et couples de serrage

Matériel de fixation		Classe de résistance 10.9
Vis à tête hexagonale avec douille hexagonale DIN EN ISO 4014/4017 (DIN 931/933) filet normal	M16 M20	260 Nm 500 Nm
Vis à tête hexagonale avec douille hexagonale DIN EN ISO 8765/8676 (DIN 960/961) filet fin	M16 x 1,5 M20 x 1,5	280 Nm 500 Nm
Vis à tête fraisée avec douille hexagonale DIN EN ISO 10642 (DIN 7991)	M16 ou M16 x 1,5 M20 ou M20 x 1,5	250 Nm 400 Nm

#### Remarque

Les valeurs indiquées ci-dessus sont des valeurs de référence pour un coefficient de frottement  $\mu_{\text{total}} = 0,14$ . De plus amples informations figurent dans la VDI 2230.



Siemensstraße 2, D-63263 Neu-Isenburg, Telefon +49 6102 295-0, Fax +49 6102 295-298, [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)

**ZDE 199 003 001 • 04/2020**

1006194